



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Amilly, légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni en mairie d'Amilly, sous la présidence de Monsieur SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, La séance a été publique.

DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

CANTON DE LUCÉ

Étaient présents : M. SIROT-FOREAU Denis-Marc, Maire, Mesdames et Monsieur les adjoints : GAUMAIN Régine, DELORME Thierry, CHAIGNEAU Sandrine, HAMELIN Laëtitia, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : POLLION-BARA Emilie, SEIGNEURET Gilles, AVIGNON Marie-France, ROUSSEAU Christophe, VAUTARD Jérémie, VOISIN Dominique, VIGNOL Philippe, LECLERE Laurent et ARONDEAU Claude formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres dont le
Conseil Municipal doit être
composé..... 19
Nombre de Conseillers en
exercices..... 18
Nombre de conseillers qui
assistent à la séance..... 14

Étaient absents excusés : Madame BOURDELAS Lucie, pouvoir Mme CHAIGNEAU Sandrine, Madame MARTINS Carole, pouvoir Monsieur DELORME Thierry, Monsieur PICAULT David, pouvoir Mme GAUMAIN Régine, Madame DA FONSECA Nathalie, pouvoir Mme HAMELIN Laëtitia.

Quorum : 10 membres

Secrétaire de Séance : Mme GAUMAIN Régine

**DELIBÉRATION N° 12-2025
Tarifs des cimetières**

Sur proposition de la commission budget qui s'est réunie le 14 mars 2025,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à **l'unanimité**,

DECIDE de ne pas modifier les tarifs des cimetières comme suit :

	15 ans	30 ans	50 ans
Colombarium			
Achat	300,00 €	500,00 €	
Renouvellement	300,00 €	500,00 €	
Cavurne			
Achat	300,00 €	500,00 €	
Renouvellement	300,00 €	500,00 €	
Concession			
Achat		900,00 €	1 000,00 €
Renouvellement	450,00 €	900,00 €	1 000,00 €
Plaque sur le mur du souvenir et dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 130 €			

La Secrétaire de séance,

Régine GAUMAIN



Le Maire

Denis-Marc SIROT-FOREAU

